



## REPRESENTATIVITE SYNDICALE NATIONALE DE 2017 : LES RESULTATS ET CE QU'ILS CHANGENT

### AU NIVEAU NATIONAL INTERPROFESSIONNEL

Les cinq confédérations (CFDT, CGT, FO, CFTC, CGC) conservent leur représentativité nationale interprofessionnelle pour avoir atteint globalement au moins 8 % des suffrages exprimés dans l'ensemble des branches.

Ce résultat fait l'objet de bien des commentaires puisque la CGT a perdu son leadership au profit de la CFDT.

Solidaires est jeune au regard de ces cinq confédérations et reste encore faiblement implantée dans le privé, mais **cela n'empêche pas Solidaires d'étendre sa représentativité dans 5 branches supplémentaires soit 35 branches au total** (branche = convention collective) avec un taux de 3,46 %.

### CONCERNANT LA BRANCHE SECURITE SOCIALE

Passant de 3200 voix en 2013 à plus de 4000 pour 2016, SUD Solidaires Protection Sociale progresse de 2,59 % à 3,38 %.

**Il s'agit ici d'une moyenne établie entre certains organismes où SUD Solidaires Protection Sociale dépasse les 10%, 20%, jusqu'à 50% lorsque nous sommes présents** et d'autres où il n'y a pas encore de section ou de syndicat.

En effet, ce positionnement est à apprécier aussi au regard d'une organisation jeune qui à ses débuts en 2003, n'était implantée que dans cinq ou six organismes et qui a vu de 2013 à 2017 se créer de nouvelles sections syndicales, particulièrement en 2015 et 2016.

Certaines d'entre elles, ayant leurs élections professionnelles en 2017 ou 2018, n'ont pu peser sur cette représentativité de 2017 mais seront intégrées à la mesure de la représentativité de 2021.

D'autres créations de sections sont programmées pour cette année 2017 et SUD Solidaires Protection Sociale s'est trouvé en mesure de présenter des listes à l'élection nationale des représentants du personnel au tout nouveau Comité Central d'Entreprise de la CNAMTS et des Directions Régionales du Service Médial, le 30 mars. SUD Solidaires Protection sociale y siègera en collège employés.

Parmi les cinq confédérations représentatives au niveau national interprofessionnel, notons que la CFTC (convention collective employés et cadres) et la CGC ne le sont plus dans la branche Sécurité Sociale, car elles n'y ont pas atteint les 8 % de suffrages. Et à l'inverse du national, la CGT obtient un meilleur score, dans la branche, que la CFDT.

**Les militants SUD Solidaires Protection Sociale des équipes syndicales et de la Commission Exécutive Fédérale sont ainsi plus que jamais motivés pour continuer à œuvrer avec le plus grand dynamisme sur la route des 8 %, clé de la représentativité dans la branche Sécurité Sociale !**

### HISTORIQUE DE LA REPRESENTATIVITE :

La loi d'août 2008 a profondément modifié les règles de représentativité syndicale dans le privé, tant dans l'entreprise qu'au niveau des branches et au niveau national interprofessionnel ; l'expression démocratique des salariés à travers les élections professionnelles fonde depuis lors cette représentativité.

Une première mesure de représentativité dans les branches et au niveau national interprofessionnel avait eu lieu en 2013.

Une seconde mesure de représentativité prévue pour 2017 vient de rendre son verdict, le 31 mars, par regroupement de tous les résultats des élections aux comités d'entreprises (ou à défaut délégués du personnel) et dans les très petites entreprises (taux d'abstention de 93% !!!) et ce, depuis 2013.